



Commune d'Aywaille

URBANISME AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Les demandeurs sont **M. et Mme MOOS - HERMAN** demeurant **Rue Zeys 27 à 4920 AYWAILLE**.

Le terrain concerné est situé Rue Zeys, 21 à 4920 Aywaille et cadastré division 2, section F n°28X2.

Le projet est de type : **Transformation d'une maison unifamiliale en gîte + création d'un studio au sous-sol**, et présente les caractéristiques suivantes :

RECU (R.IV.40-2, §2ème, 2°)

Le dossier peut être consulté les jours ouvrables (du lundi au vendredi de 9h à 12h, le mardi, mercredi et vendredi de 13h30 à 15h30 et le samedi de 9h à 12h **UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS**) à l'adresse suivante : Aywaille, Service Urbanisme, Rue de la Heid 8, 4920 Aywaille :

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de Mme RALET, téléphone : 04/267,64,67, mail : urbanisme@aywaille.be, dont le bureau se trouve au service urbanisme (2ème étage).

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 29/04/2024 au 14/05/2024 au collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Rue de la Heid 8 à 4920 Aywaille ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@aywaille.be

Fait à Aywaille, le 17 avril 2024.